

Les nouveaux statuts IBR

La législation européenne : le statut indemne

- Principes généraux d'acquisition:
- Pas de bovins infectés présents dans le troupeau dans les 12 mois avant l'acquisition
- Pas de vaccination au cours des 24 mois précédant l'acquisition
 - mais présence acceptée de bovins vaccinés (prise en compte de l'historique)
- Tous les achats testés négatifs dès le premier bilan
- Acquisition basée sur les tests gE ou gB (SANG ou de LAIT DE TANK)

- Principes généraux de maintien:
- Pas de vaccination
- Introduction uniquement de bovins issus de troupeaux indemnes
- Tests à l'achat + quarantaine
- Bilan les 3 premières années puis tirage au sort

Futurs statuts en Belgique :

Groupe	Code	Catégorie	Statut	Description	Ancien statut
Indemne	I4	A	I4A	Indemne EU sans bovins vaccinés	I4
		B	I4B	Indemne EU avec bovins vaccinés	I3
		C	I4C	Indemne EU « négociants »	
		E	I4E	Indemne EU « engraissement »	
Assaini	I3	A	I3A	Assaini en transition (arrêt de la vaccination)	
		B	I3B	Assaini avec maintien de la vaccination	I3
		C	I3C	Assaini « négociants »	
		E	I3E	Assaini « engraissement »	
Infecté	I2	B	I2B	Infecté - vaccination obligatoire	I2
		C	I2C	Infecté « négociants »	
		E	I2E	Infecté « engraissement »	I2Engr

L'obtention et le maintien des statuts : Focus sur les troupeaux d'élevage

Statut indemne (I₄)

NB : Utilisation du test gE ou gB selon historique du troupeau

- Modalités d'acquisition :

- 1 bilan complet de l'exploitation 100% négatif

Ou

- 2 bilans (minimum 2 mois maximum 12 mois) 100% négatif sur tous les animaux de > 12 mois

Ou

- 6 prélèvements lait de tank négatifs (espacés de 2 mois, sur 1an) → exploitations laitières

NB : Exploitation laitière =

- 95% des femelles de > 24 mois de type laitier
- < 5% de mâles

Statut indemne (I₄)

NB : Utilisation du test gE ou gB selon historique du troupeau

- Modalités de maintien :

- Bilan bovins de > 24 mois (obligatoire les 3 premières années)

Ou

- Tirage au sort

Ou

- 6 Lait de tank (espacés de 2 mois, sur 1an) → exploitations laitières

Les conditions générales étant toujours d'application :

- pas de vaccination
- 2 tests à l'achat

Tirage au sort :

Taille du troupeau	Nombre de bovins à prélever (ELISA gE)		Taille du troupeau	Nombre de bovins à prélever (ELISA gB)
1-14	all		1-14	all
15-16	14		15-18	14
17	15			
18	16			
19	17		19	15
20	18		20	16
21-22	19		21	17
23	20		22-23	18
24-30	21		24-31	19
31	22			
32-33	23		32	20
34-41	24		33	21
42-43	25		34-42	22
44-53	26		43-52	23
54-63	27		53-62	24
64-82	28		63-73	25
83-103	29		74-102	26
104-153	30		103-143	27
154-293	31		144-293	28
>=294	33		>=294	30

Statut assaini (I₃)

- Principes généraux :

Troupeaux sans animaux infectés

2 variantes:

- I₃A

- En attente de l'obtention du statut indemne

- vaccination interdite

- Achat uniquement de bovins issus de troupeaux indemnes (2 tests)

- I₃B

- Maintien de la vaccination (autorisé jusqu'au 1 avril 2024)

- NB : délégation de la vaccination possible MAIS notification **obligatoire** dans SANITEL

- Achats dans troupeaux indemnes OU troupeaux assainis (2 tests)

Statut assaini (I₃)

NB : Utilisation du test gE

- Modalités d'acquisition :

- 1 bilan 100% négatif sur les animaux de > 12 mois

Ou

- Modalités de maintien :

- Bilan annuel sur les animaux de > 12 mois 100% négatif

Ou

- 6 Lait de tank (espacés de 2 mois, sur 1an) → exploitations laitières

Statut infecté (I₂)

NB: Statut par « défaut »
tant que IBR pas totalement éradiqué

- Principes généraux :
 - Troupeaux infectés
 - Vaccination obligatoire (pas de délégation de la vaccination)
 - Pas de mise en pâtures sauf si contrôle sérologique annuel sur bovins 6-12 mois: Tous gB+/gE-
 - Achats dans troupeaux indemnes ou assainis (2 tests)
 - Réforme obligatoire et progressive des animaux gE+ (voir plus loin)
- Modalités de maintien :
 - Bilan annuel sur les animaux de > 12 mois
 - Contrôle de la vaccination

Quels statuts jusque quand?

Statut	Catégorie	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indemne	I4A	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	I4B	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	I4C	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	I4E	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Assaini	I3A	✓	✓	✓	✓	✓	⊘	⊘
	I3B	✓	✓	✓	⊘	⊘	⊘	⊘
	I3C	✓	✓	✓	✓	✓	⊘	⊘
	I3E	✓	✓	✓	✓	✓	⊘	⊘
Infecté	I2B				⊘	⊘	⊘	⊘
	I2C				⊘	⊘	⊘	⊘
	I2E					⊘	⊘	⊘

Modalités pratiques de transition entre les anciens et les nouveaux statuts

Mon troupeau est qualifié I₄ :

Test gB

En avril 2021, il sera automatiquement requalifié **indemne A (I₄A)**

Pour maintenir ce statut :



	Hiver 21-22	Hiver 22-23	Hiver 23-24	Hiver 24-25
Avant avril 2018	tirage au sort gB 100% neg	tirage au sort gB 100% neg	tirage au sort gB 100% neg	tirage au sort gB 100% neg
Troupeaux laitiers PURS	ELISA Ac Totaux / Lait de tank tous les 2 mois	ELISA Ac Totaux / Lait de tank tous les 2 mois	ELISA Ac Totaux / Lait de tank tous les 2 mois	ELISA Ac Totaux / Lait de tank tous les 2 mois

Mon troupeau est qualifié I₃ et je ne vaccine(rai) plus

En avril 2021, il sera automatiquement requalifié en **indemne B (I₄B)**
Pour maintenir le statut de mon troupeau:

Possibilité de
devenir I₄A sur
base d'un bilan ou
tirage au sort 100%
gB neg

Mon troupeau est qualifié
indemne I3 depuis ...



	Hiver 21-22	Hiver 22-23	Hiver 23-24	Hiver 24-25
Avant avril 2018	tirage au sort gE 100% neg	tirage au sort gE 100% neg	tirage au sort gE 100% neg	tirage au sort gE 100% neg
Avant avril 2019	bilan gE Ax >24 mois 100% neg	tirage au sort gE 100% neg	tirage au sort gE 100% neg	tirage au sort gE 100% neg
Avant avril 2020	bilan gE Ax >24 mois 100% neg	bilan gE Ax >24 mois 100% neg	tirage au sort gE 100% neg	tirage au sort gE 100% neg
Avant avril 2021	bilan gE Ax >24 mois 100% neg	bilan gE Ax >24 mois 100% neg	bilan gE Ax >24 mois 100% neg	tirage au sort gE 100% neg
Troupeaux laitiers PURS	ELISA gE / Lait de tank tous les 2 mois	ELISA gE / Lait de tank tous les 2 mois	ELISA gE / Lait de tank tous les 2 mois	ELISA gE / Lait de tank tous les 2 mois

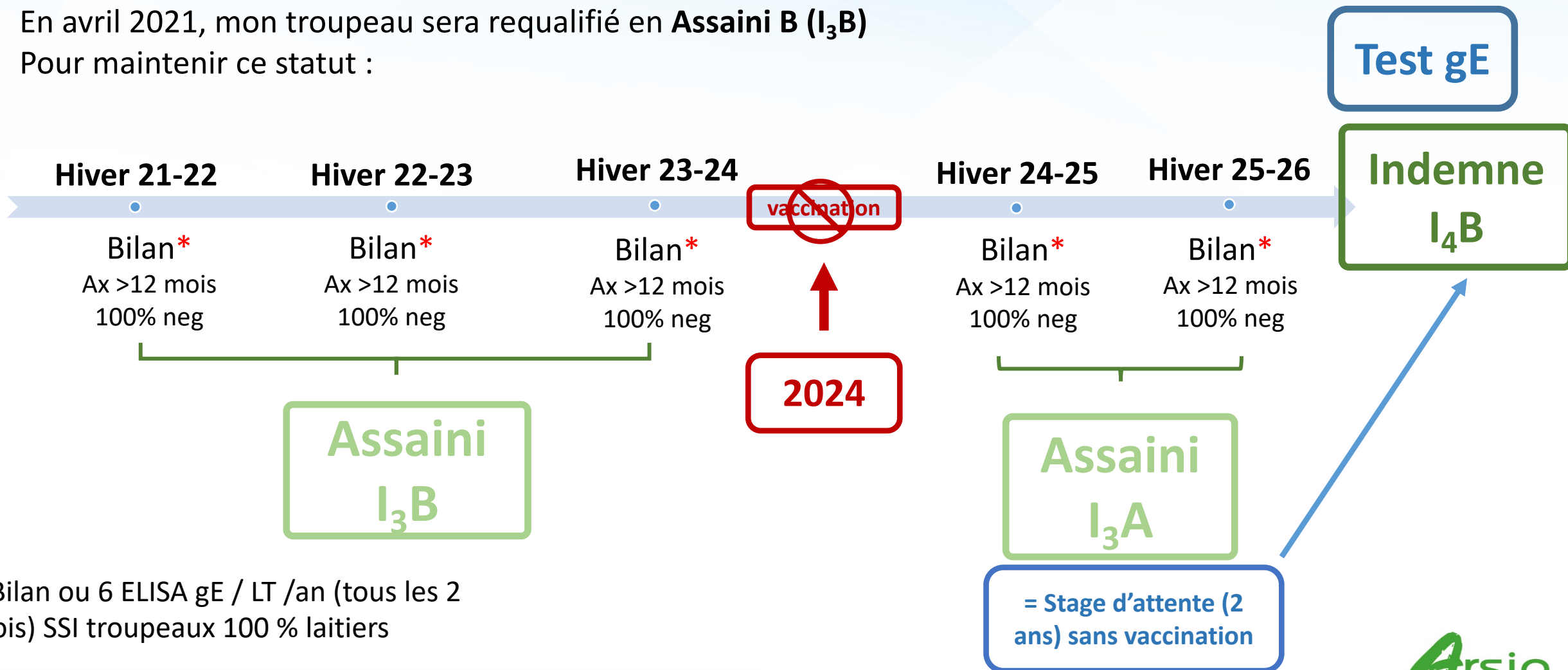
Test gE

Mon troupeau est qualifié I₃ et je souhaite continuer à vacciner

JE DOIS EN INFORMER L'ARSIA (réponse au courrier de mars 2021)

En avril 2021, mon troupeau sera requalifié en **Assaini B (I₃B)**

Pour maintenir ce statut :



* Bilan ou 6 ELISA gE / LT /an (tous les 2 mois) SSI troupeaux 100 % laitiers

Mon troupeau est qualifié I2d (bilan neg) et je vaccine(eraï) plus

En Avril 2021, il sera automatiquement requalifié en **Assaini A (I₃A)**

Pour maintenir ce statut :

Test gE

Hiver 21-22

Hiver 22-23

Bilan *
Ax >12 mois
100% neg

Bilan *
Ax >12 mois
100% neg

Indemne
I₄B

Assaini
I₃A

* Bilan ou 6 ELISA gE / LT /an (tous les
2 mois) SSI troupeaux 100 % laitiers

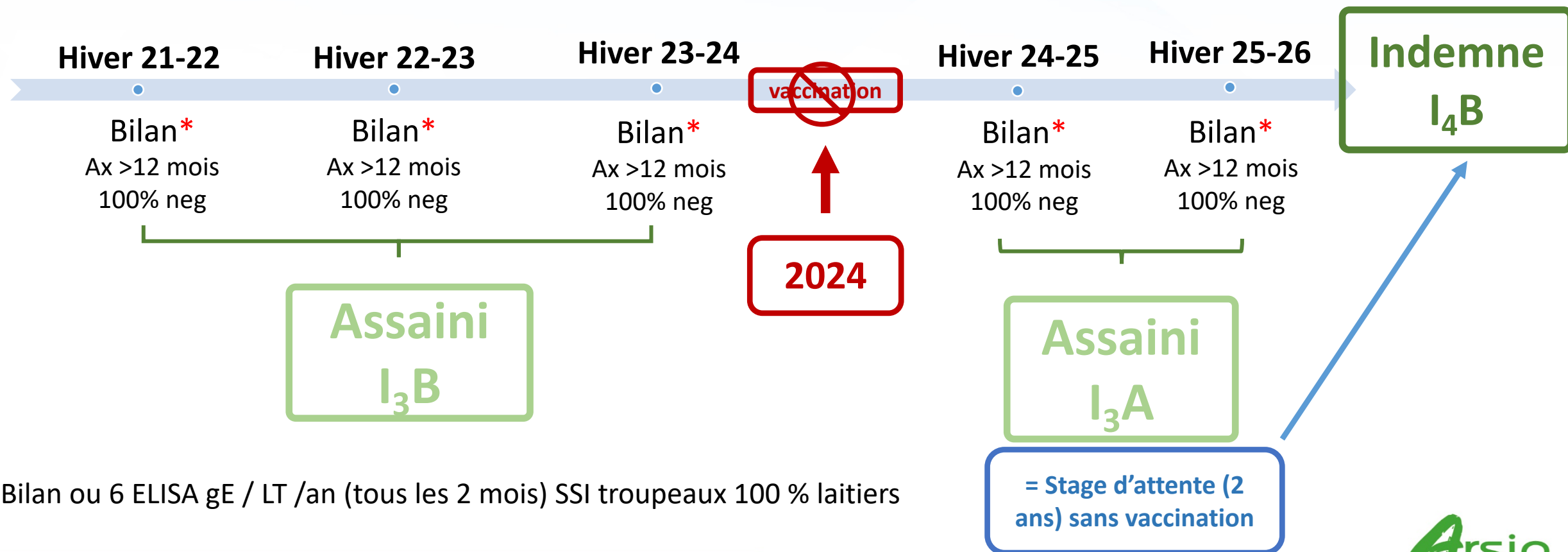
= Stage d'attente (2 ans) sans vaccination

Mon troupeau est qualifié I2d (bilan neg) et je souhaite continuer à vacciner

JE DOIS EN INFORMER L'ARSIA (réponse au courrier de mars 2021)

En avril 2021, mon troupeau sera requalifié en **Assaini B (I₃B)**

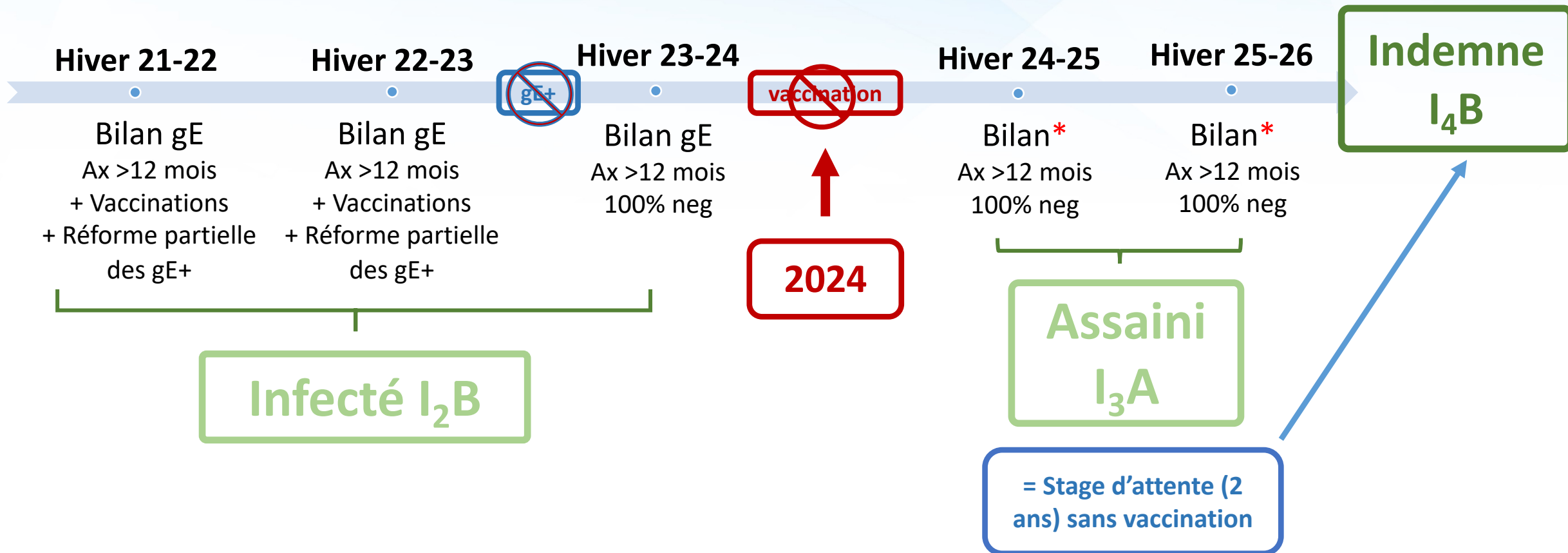
Pour maintenir ce statut :



* Bilan ou 6 ELISA gE / LT /an (tous les 2 mois) SSI troupeaux 100 % laitiers

Mon troupeau est qualifié I₂ ou I_{2D} (bilan positif)

En avril 2021, mon troupeau sera requalifié en **Infecté (I₂B)**



* Bilan ou 6 ELISA gE / LT /an (tous les 2 mois) SSI troupeaux 100 % laitiers

Merci de votre attention